

Notice Catalogue 2020

Lycées privés adoptant les manuels numériques

1. Modalités d'accès au catalogue

Le titulaire du marché avec la Région pour l'acquisition de manuels scolaires pour les lycées de la région, est la société EMLS - Entrepôts Méditerranéens du Livre Scolaire.

Le choix des manuels numériques s'effectuera à compter du **01 juin 2020** à partir du site dédié au dispositif : <https://maregionsud.emls.fr>

Pour gérer ses devis et passer ses commandes notamment, l'établissement devra créer un compte utilisateur à sa première connexion, s'il n'en possède pas déjà un sur le site d'EMLS :

Lycées privés

Accédez à notre site Internet dédié au projet l'e-C à l'aide de vos identifiants de connexion.

Login :
(ou adresse email)

Mot de passe :

Si vous n'avez pas encore de compte utilisateur, veuillez [cliquez ici pour vous inscrire](#).

Si vous avez perdu votre mot de passe, [cliquez ici pour le changer](#).

Inscription des lycées privés

Seuls les lycées privés ont besoin de s'inscrire pour accéder à notre site Internet dédié au projet l'e-C. Pour les lycées publics, [rendez-vous directement sur votre page de connexion](#).

Merci de renseigner les champs suivants afin de créer un compte utilisateur sur notre site internet. Une fois associé à votre compte client EMLS, **vous pourrez créer des devis, les passer en commande, suivre vos commandes et consulter vos factures**. Pour information, si plusieurs personnes s'occupent des commandes, vous pouvez créer plusieurs comptes utilisateurs pour un même établissement.

Organisme ou établissement acquéreur

Nom de l'établissement :

Département :

Ville :

Utilisateur

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse email :

Confirmation de l'adresse email :

Validation des devis

Merci de d'indiquer si l'utilisateur aura le droit de valider des devis directement depuis le site Internet, autrement dit s'il pourra passer des commandes sans envoyer de bon de commande en version "papier".

Oui (une confirmation écrite sera demandée avant de pouvoir activer ce droit)

Non

Paramètres de connexion

Login : (6 à 12 caractères)

Mot de passe : (6 à 12 caractères)

Confirmation du mot de passe :

Par ailleurs, un compte invité permet aux enseignants de consulter les catalogues EMLS :

- Login : invitesud
- Mot de passe : maRegionSud

2. Règles d'application et de calcul de l'enveloppe

Une enveloppe est calculée par établissement sur la base des effectifs 2019/2020 ; elle couvre non seulement les niveaux concernés par la réforme, mais aussi le niveau Terminale Bac Professionnelle relevant encore des anciens programmes (mesure d'accompagnement).

Tableau de couverture de l'enveloppe Région (cellules sur fond blanc):

Réforme	Hors réforme
<i>Licences numériques et consommables*</i>	<i>Consommables papier uniquement</i>
2 ^{ème} , 1 ^{ères} et Terminales générales et technologiques	
Secondes et première Bac Pro	Terminales Bac Pro
1 ^{ère} et 2 ^{ème} années CAP	

(*) Consommables papiers si aucune version numérique existante.

L'établissement devra effectuer son choix sur le catalogue EMLS pour l'ensemble des niveaux à concurrence de l'enveloppe allouée et affichée sur le site du libraire ; il pourra le cas échéant demander l'ajout d'une référence au libraire si elle n'y figure pas.

Formule de calcul de l'enveloppe 2020/2021 :

$\begin{aligned} &[(\text{Nb élèves en seconde générale, technologique et professionnelle (Bac pro)} + \text{Nb élèves en} \\ &\quad \text{1}^{\text{ère}} \text{ année CAP)} \times 10 \text{ manuels} \times 8 \text{ €}] \\ &\quad + \\ &[(\text{Nb élèves en 1}^{\text{ère}} \text{ générale, technologique et professionnelle (Bac pro)} + \text{Nb élèves en 2}^{\text{ème}} \\ &\quad \text{année CAP)} \times 9 \text{ manuels} \times 8 \text{ €}] \\ &\quad + \\ &[(\text{Nb élèves en terminale générale et technologique} \times 8 \text{ manuels} \times 8 \text{ €}] \\ &\quad + \\ &[\text{Nb élèves en terminale professionnelle (Bac pro)}] \times 20 \text{ €} \\ &\quad (\text{Mesure d'accompagnement}) \end{aligned}$
--

NB : Aucun reliquat de l'enveloppe 2019/2020 n'est repris.

Le montant de l'enveloppe et l'état de sa consommation au fur et à mesure des devis validés par l'établissement, seront visibles sur l'espace établissement du site du libraire.

3. Modalités de commande

- L'établissement devra créer et valider ses devis entre le 01 juin et le 10 juillet. Il est possible de constituer plusieurs devis au fur et à mesure de la remontée des choix des enseignants. Ces devis devront ensuite être fusionnés pour établir une commande globale au plus tard le 10 juillet.
- Une homogénéité des manuels par discipline est demandée, à raison d'un manuel par discipline et par niveau.
- Des commandes complémentaires pour régularisation pourront être possibles ultérieurement au 12 juillet.
- Il sera possible de commander en même temps que les licences des manuels numériques, les consommables papier dont la version numérique n'existe pas.

4. L'accès aux manuels

Une fois que l'établissement a « passé commande » sur le site du libraire, la Région procède à la commande comptable auprès du libraire ; ce dernier informe les éditeurs concernés afin qu'ils procèdent à l'ouverture des droits sur les manuels commandés.

L'accès aux manuels s'effectue soit directement chez le diffuseur (KNE, CNS, Edulib, LeLivrescolaire.fr, ...), avec les codes d'accès fournis par ce dernier, soit depuis votre ENT si celui-ci est en mesure d'établir le connecteur vers les manuels (ce point est à aborder directement avec le fournisseur de l'ENT).

5. Assistance

L'assistance des établissements pour la saisie des devis et leur validation est assurée par le libraire. Des FAQ et tutoriels sont mis en ligne sur la page d'accueil de son site une fois connecté ; EMLS met par ailleurs son standard téléphonique à disposition pour toute difficulté au 04.42.46.35.52.

6. Synthèse du processus

